

Guide de l'investissement durable à l'intention des conseillers



**Restez à
l'avant-garde** 

Table des matières

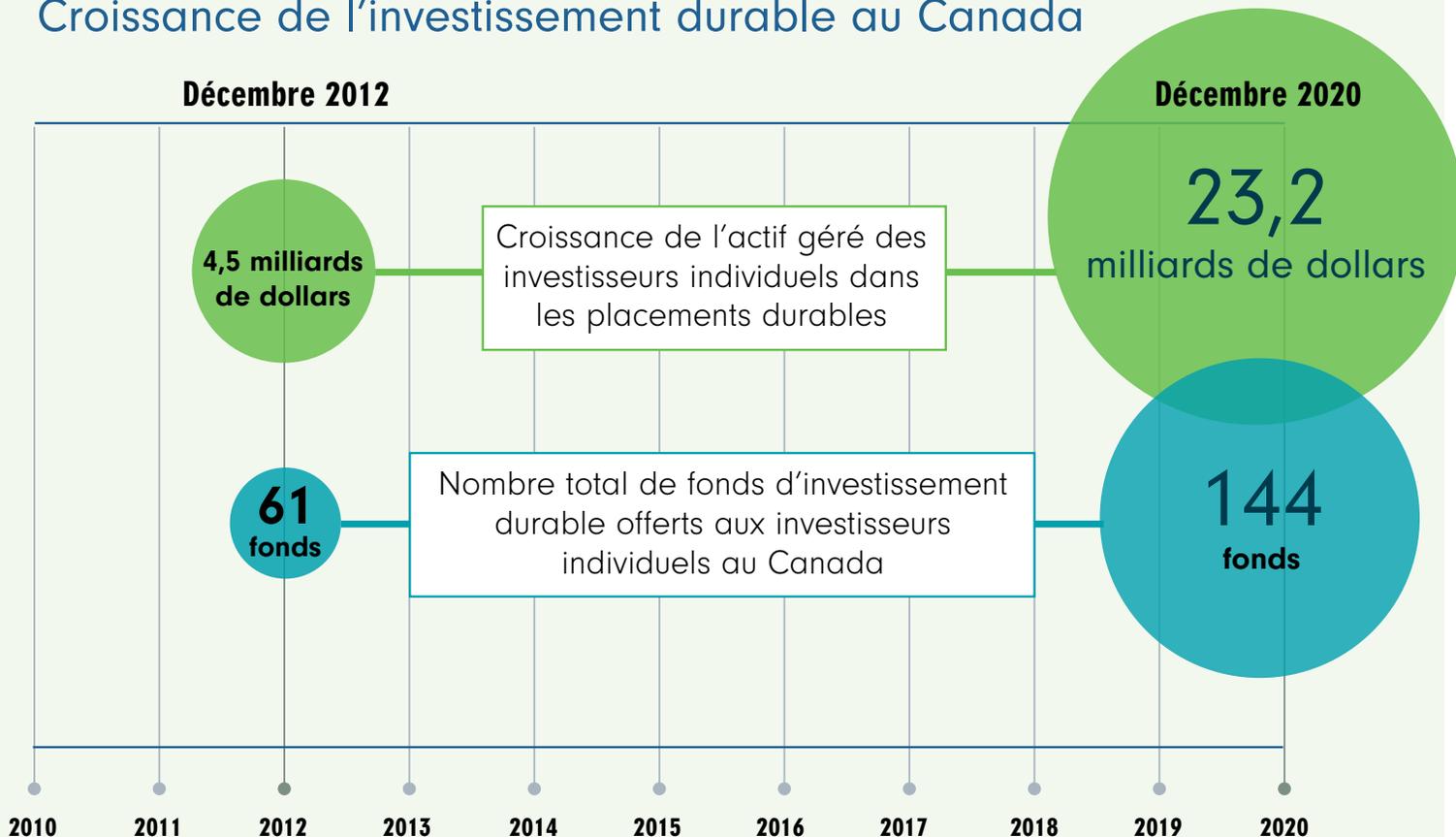
Investissement durable et processus de conseil	1
Qu'entend-on par investissement durable?	2
Déterminer les options d'investissement durable appropriées	3
Incorporer les facteurs ESG dans la collecte de renseignements	4
Dix conseils pour parler d'investissement durable avec les clients	5
Normes et pratiques ESG	6
Quatre éléments à examiner pour choisir un fonds d'investissement durable	8

Investissement durable et processus de conseil

Il fut un temps où l'investissement durable, responsable ou ESG était considéré comme un marché de niche; cette stratégie de placement est aujourd'hui très répandue. Au départ, cette approche plus durable de l'investissement a été surtout adoptée par les investisseurs institutionnels, comme les caisses de retraite et les fondations de placement. Toutefois, on observe aujourd'hui une hausse de la demande en placements durables (c'est-à-dire sélectionnés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ou ESG) chez les investisseurs individuels. La sensibilisation croissante de la population aux enjeux environnementaux et sociaux y est sans doute pour quelque chose.

La pandémie de COVID-19 semble avoir accéléré cette tendance. En effet, selon le sondage d'opinion des investisseurs mené par l'Association pour l'investissement responsable (AIR) en septembre 2020, 45 % des répondants sont plus susceptibles de choisir des placements durables qu'il y a un an¹. Les jeunes (18 à 34 ans) sont à l'avant-garde de ce mouvement, puisque près de 60 % d'entre eux ont dit être plus disposés à choisir des placements durables qu'il y a un an. De leur côté, les investisseurs plus âgés ont eux aussi manifesté un intérêt plus marqué pour ce type de placements (47 % des 35 à 54 ans et 30 % des plus de 54 ans)². Les pressions de la réglementation sont peut-être aussi un facteur : les gouvernements accordent de plus en plus d'importance à l'investissement durable et à la divulgation de l'information d'entreprise qui s'y rapporte.

Croissance de l'investissement durable au Canada



Source : Morningstar Direct.

1 Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2020, octobre 2020.

2 Fidelity International, février 2020.

Qu'entend-on par investissement durable?

Plusieurs expressions sont utilisées pour décrire l'investissement durable; par exemple investissement ESG, vert, responsable, socialement responsable, d'impact. Bien que souvent utilisées indifféremment, ces appellations peuvent désigner des approches de placement différentes. L'approche classique en matière d'investissement éthique, aussi appelée « investissement socialement responsable », consiste généralement à exclure des entreprises appartenant à certains secteurs, comme l'alcool et le tabac. L'investissement à impact va plus loin : outre l'obtention de rendements financiers, il vise à créer des retombées sociales et environnementales positives. Aujourd'hui, ce sont les termes « durable », « responsable » et « ESG » qui illustrent le mieux le vaste choix d'approches en matière d'investissement durable.

Les solutions d'investissement durable ont généralement en commun le thème des facteurs ESG; cependant, certains fonds se concentrent sur un facteur précis, par exemple les changements climatiques. Voici quelques thèmes que l'on peut généralement associer aux trois piliers de l'investissement durable :



Environnement

Changements climatiques, épuisement des ressources, déchets, pollution et déforestation.



Société

Droits de la personne, esclavage moderne, travail des enfants, conditions de travail et relations avec les employés.



Gouvernance

Corruption, rémunération des dirigeants, diversité et structure du conseil d'administration, financement des partis politiques et lobbyisme, stratégie fiscale.

L'investissement durable ne se limite pas aux placements en actions. Il englobe de nombreuses catégories d'actifs comme les portefeuilles d'obligations et multiactifs gérés de façon durable, accessibles aux investisseurs individuels. Certains fournisseurs offrent aussi des stratégies à gestion passive et à bêta intelligent.

Déterminer les options d'investissement durable appropriées

Après avoir établi que les clients ont des préférences en matière d'investissement durable, vous devez déterminer les options de placement compatibles avec leurs besoins et exigences. Ce n'est pas aussi simple que l'on pourrait le croire, en particulier si les clients souhaitent exclure certains placements pour des motifs éthiques, moraux ou religieux.

En effet, il existe différentes approches en matière d'investissement durable, présentées ci-dessous. Par exemple, un fonds axé sur l'intégration des facteurs ESG n'exclut pas nécessairement des placements. Les stratégies de ce type pourraient investir dans n'importe quelle entreprise ou région et dans n'importe quel secteur, à condition que les risques ESG associés aux placements soient évalués et pris en compte. Elles pourraient ne pas être compatibles avec les choix d'exclusion d'un client.

Approches d'investissement durable

- **Intégration de facteurs ESG** : inclusion systématique et explicite de facteurs ESG importants dans l'analyse et les décisions de placement.
- **Sélection par exclusion** : certains placements sont exclus d'un fonds ou d'un portefeuille. Dans ce groupe, on trouve des stratégies qui excluent les entreprises exerçant certaines activités ou appartenant à certains secteurs, par exemple l'armement, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard et les divertissements pour adultes.
- **Sélection des chefs de file** : on mise sur certains critères de durabilité afin de privilégier les entreprises les plus performantes du secteur. La méthode varie; par exemple, on peut choisir les sociétés ayant reçu la meilleure note au regard des facteurs ESG ou exclure celles qui accusent en retard par rapport aux entreprises comparables.
- **Investissement thématique** : les placements sont choisis en fonction de thèmes liés au développement durable comme la lutte contre les changements climatiques, la diversité des genres et les solutions axées sur la durabilité ou en fonction d'un ou de plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies.
- **Investissement d'impact** : outre un rendement financier, on cherche à avoir des retombées positives et mesurables sur les plans sociaux et environnementaux.
- **Actionnariat actif** : on utilise le pouvoir des actionnaires pour influencer le comportement de l'entreprise en instaurant un dialogue direct avec elle, en déposant des résolutions d'actionnaires et en exerçant le vote par procuration conformément aux directives ESG.



Ces différentes approches d'investissement durable ne sont pas mutuellement exclusives; on peut les combiner dans une seule et même stratégie de placement.

Incorporer les facteurs ESG dans la collecte de renseignements

Les conseillers ne sont pas tenus de prendre en compte les préférences ESG des clients lorsqu'ils évaluent la pertinence d'un placement, mais il est recommandé de le faire durant la collecte de renseignements et la rencontre de suivi annuelle. Si vous souhaitez inclure des questions sur l'investissement durable dans le processus de collecte de renseignements, voici une bonne entrée en matière :



Q À quel point est-il important pour vous d'investir dans des entreprises qui appliquent une approche plus durable à leur production de biens ou à leur prestation de services?

.....

Ou bien, si vous souhaitez poser des questions plus précises sur les trois piliers de l'investissement ESG :

Q Dans votre démarche d'investisseur, quelle place accordez-vous aux facteurs environnementaux comme les changements climatiques, l'épuisement des ressources, les déchets et la pollution?

Q Dans votre démarche d'investisseur, quelle place accordez-vous aux facteurs sociaux comme les relations avec les employés, les conditions de travail et, plus généralement, les droits de la personne?

Q Dans votre démarche d'investisseur, quelle place accordez-vous à la façon dont l'entreprise est gérée? Par exemple, à des facteurs comme la rémunération des dirigeants et la diversité du conseil d'administration, le lobbyisme politique, la corruption et la stratégie fiscale?

Q Y a-t-il des entreprises, des secteurs ou des pays dans lesquels vous ne souhaitez pas investir pour des motifs éthiques ou religieux ou pour d'autres motifs importants pour vous?

.....

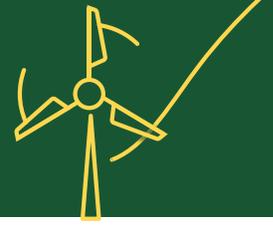


10 conseils pour parler d'investissement durable avec les clients

Les conseils ci-dessous peuvent vous être utiles lors de vos discussions avec les clients.

1. Les thèmes de développement durable sont rarement unidimensionnels; ils sont presque toujours complexes et exigent une analyse. Il convient d'aviser le client que des fonds différents peuvent interpréter différemment un même facteur.
2. Il n'y a pas de taille d'entreprise idéale. Les petites entreprises ont souvent une histoire intéressante à raconter et peuvent être actrices de changement, mais pour que nos modes de vie deviennent plus durables, il faut que les grandes entreprises soient, elles aussi, encouragées à changer et bon nombre d'entre elles le font déjà.
3. Les grandes entreprises sont généralement plus diversifiées que les PME; elles sont donc plus susceptibles d'avoir des activités qui déplaisent à certains clients. Efforcez-vous de gérer les attentes du client.
4. La perfection n'existe pas. La plupart des entreprises ont des attributs positifs et négatifs et aucune entreprise n'a un comportement parfaitement éthique ou complètement contraire à l'éthique. Il est important d'examiner les activités de l'entreprise, mais aussi la façon dont elle les exerce. Attendez-vous à ce que les entreprises fassent occasionnellement des erreurs et sachez que certains investisseurs ne l'acceptent pas.
5. Les fonds ne forment pas un groupe homogène. Les politiques et les objectifs de placement diffèrent d'un gestionnaire de fonds à l'autre, même à l'intérieur d'un groupe aux caractéristiques similaires. Attendez-vous à de la diversité.
6. On peut influencer une entreprise de bien des façons. Une entreprise peut accepter de s'améliorer si elle se sait exclue de certains fonds axés sur le développement durable. À l'inverse, d'autres entreprises peuvent accepter de s'améliorer si on les inclut. On peut encourager le changement au sein d'une entreprise par l'actionnariat actif. Dans certains cas, l'exclusion d'un fonds durable incite moins les entreprises à s'améliorer. Il n'y a pas d'approche universelle.
7. N'oubliez pas qu'il est possible de miser uniquement sur le dialogue : les fonds qui encouragent une meilleure gestion des facteurs ESG par l'actionnariat actif peuvent être un bon choix si les autres fonds durables ne conviennent pas ou s'ils ne répondent pas aux besoins du client.
8. Posez toujours des questions à propos des fournisseurs de produits, des gestionnaires de fonds et autres pour recueillir l'information dont vous avez besoin.
9. Au moment de recommander des placements, tâchez de mettre de côté vos opinions personnelles. Le rôle du conseiller est de représenter le point de vue du client, non le sien.
10. Tenez-vous au courant des questions de développement durable. Inspirez-vous de l'actualité pour illustrer les points à l'ordre du jour. Y a-t-il eu une annonce, durant la semaine, qui pourrait vous aider à amorcer la discussion sur l'investissement durable avec les clients?

Normes et pratiques ESG



Plusieurs normes et principes servent souvent de référence aux gestionnaires de placement axés sur l'investissement responsable. Nous en présentons quelques-uns ci-après. Au moment de choisir un gestionnaire de fonds d'investissement durable pour le compte d'un client, vous pourriez, dans le cadre du contrôle préalable, vous assurer qu'il adhère à certains de ces codes ou normes.

Parrainée par les Nations unies, l'initiative des Principes pour l'investissement responsable (*Principles for Responsible Investing* ou PRI) est considérée comme le principal promoteur mondial de l'investissement durable. Elle encourage les investisseurs à miser sur l'investissement durable pour accroître les rendements et mieux gérer les risques. Cette initiative à participation volontaire repose sur une série de principes ambitieux (présentés ci-dessous), auxquels tous les signataires doivent adhérer. Au Canada, 117 gestionnaires d'actifs adhèrent aux Principes pour l'investissement responsable³. On évalue régulièrement les progrès des signataires (par rapport aux cibles et à leurs homologues) et des notes sont attribuées en fonction de certains indicateurs.

En quoi consistent les Principes pour l'investissement responsable?

Au nombre de six, les Principes pour l'investissement responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui proposent un éventail d'actions possibles afin d'incorporer les enjeux ESG dans les pratiques d'investissement.

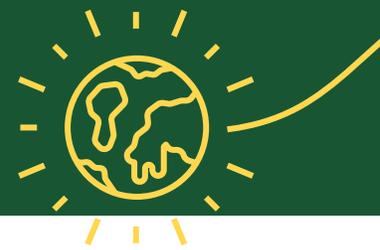
LES SIGNATAIRES ADHÈRENT AUX PRINCIPES SUIVANTS :

1. Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.
2. Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG à nos politiques et procédures en matière d'actionariat.
3. Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des principes dans le secteur des investissements.
5. Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.
6. Nous rendrons compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Source : PRI Association.

³ PRI Association, au 2 août 2020.

Objectifs de développement durable des Nations unies



Lancés en septembre 2015, ces 17 grands objectifs donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Le but est de tous les atteindre d'ici 2030. Ces objectifs influencent les gestionnaires d'actifs à bien des égards. Ces derniers peuvent les intégrer dans leur analyse des entreprises, par exemple lors de la sélection des titres, ou dans le cadre de leurs interventions, en tant qu'actionnaires actifs. Certains gestionnaires d'actifs offrent également des fonds d'impact axés sur ces objectifs de développement durable.



Climate Action 100+

Climate Action 100+ est une coalition d'investisseurs ayant pour but de mobiliser les plus grandes sociétés émettrices de gaz à effet de serre du monde dans la lutte contre les changements climatiques. Aujourd'hui, 570 investisseurs, qui représentent un actif géré de plus de 52 000 milliards de dollars américains sont membres de cette coalition⁴. Les signataires encouragent les entreprises à réduire leurs émissions et à améliorer leur gouvernance et leur communication de l'information financière relative aux changements climatiques.

Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques

Ce groupe de travail établit des normes en matière de divulgation volontaire et uniforme des risques financiers liés au climat à l'intention des entreprises qui doivent fournir de l'information aux investisseurs, aux prêteurs, aux assureurs et aux autres parties prenantes.

4 climateaction100.org, avril 2021.

4 éléments à examiner pour choisir un fonds d'investissement durable

1. Le fonds est-il compatible avec les priorités du client?

De nombreux clients peuvent être satisfaits d'un fonds dont la gestion est globalement axée sur le développement durable et dont le processus de placement intègre des facteurs ESG. Il se peut que des titres de secteurs controversés soient inclus, si les entreprises sous-jacentes ont démontré que leurs efforts ESG vont dans la bonne direction. Toutefois, il se peut que certains clients préfèrent éliminer complètement des titres ou des secteurs pour des raisons éthiques, morales ou religieuses. Il est donc important de vérifier si le mandat de placement du fonds répond aux priorités du client.

2. Le gestionnaire du fonds montre-t-il un réel engagement à l'égard de l'investissement durable?

Pour vérifier l'engagement du gestionnaire à l'égard de l'investissement durable, on peut s'assurer qu'il adhère ou offre un soutien à des normes, des organisations ou des initiatives en la matière. Par exemple, le gestionnaire est peut-être signataire des PRI. Dans ce cas, les progrès qu'il réalise par rapport à certains objectifs et à ses homologues font l'objet d'un suivi. Les gestionnaires d'actifs mettent fréquemment à la disposition des investisseurs des rapports axés sur les PRI pour montrer leurs progrès dans ce domaine.

Outre les éléments mentionnés ci-dessus, les gestionnaires d'actifs publient peut-être leurs politiques d'actionnariat actif et d'exercice des droits de vote, leurs registres de vote et d'autres rapports ou engagements en matière de gouvernance et de développement durable. L'analyse de ces rapports peut aider à établir les performances ESG d'une entreprise.

3. Le processus et les ressources de placement du gestionnaire de fonds

Comme tous les autres fonds de placement, les fonds d'investissement durable ont une méthode de gestion qui leur est propre. L'analyse du processus de placement d'un gestionnaire d'actifs peut donc être un volet important de votre processus de contrôle préalable. Certains affirment, par exemple, que leur processus de recherche sur les facteurs ESG sont plus approfondis que les autres. Certains gestionnaires d'actifs ont peut-être mis en place des équipes ESG ou des groupes entièrement consacrés à certains thèmes, par exemple les pratiques de gouvernance. Si le fonds applique une gestion passive, on peut examiner la façon dont l'indice est construit et les pondérations de ses différentes composantes.

4. Notes attribuées aux fonds axés sur le développement durable

De la même manière qu'un fonds peut être noté selon son rendement ou l'efficacité de son processus de placement, on peut lui attribuer une note en fonction de son dossier ESG. Certaines sociétés de recherche sur les placements, comme Morningstar et MSCI, attribuent des notes ESG aux fonds de placement. Il est important de mentionner que ces agences de notation peuvent analyser des facteurs différents ou attribuer des coefficients différents à certains critères pour calculer leur note.

Pour plus de renseignements, visitez fidelity.ca/investissementdurable



Réservé aux conseillers.

Toute transmission ou reproduction du présent document sous quelque forme que ce soit par le destinataire est interdite sans le consentement préalable écrit de Fidelity.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chacun est unique et doit être soigneusement examinée par des conseillers juridiques et fiscaux.

Les énoncés aux présentes sont fondés sur des renseignements jugés fiables et sont uniquement fournis à titre informatif. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, il nous est impossible de garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets et à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ou des conseils d'ordre juridique ou fiscal, et ils ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat. Les graphiques et les tableaux sont utilisés à des fins d'illustration seulement et ne reflètent pas la valeur future ni le rendement d'un fonds ou d'un portefeuille. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.l., ses sociétés affiliées et les entreprises qui lui sont apparentées, ne peuvent être tenues responsables de quelque erreur ou omission éventuelle ni de quelque perte ou dommage subi.

© 2021 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les renseignements aux présentes : 1) sont la propriété de Morningstar ou de ses fournisseurs d'information; 2) ne peuvent pas être copiés ni distribués; et 3) ne sont pas garantis comme étant exacts, complets ou à jour. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de données ne sont responsables d'éventuels dommages ou des pertes qui pourraient découler de l'utilisation de cette information. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs.

